

DEPARTEMENT
DE MEURTHE-ET-MOSELLE
—
ARRONDISSEMENT DE BRIEY
—
CANTON DE JARNY
—
MAIRIE DE MOUTIERS



Téléphone : 03.82.46.08.76
Télécopie : 03.82.46.51.41

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE SEANCE**

**Séance du 09 avril 2018 à 20 heures 00 minutes
Salle de réunion du bâtiment Estienne d'Orves**

Présents : M. CASTELLETTA Patrick, Mme CHALLINE Marie-Ange, Mme DOS SANTOS Christine, M. DURAND Daniel, M. GERMAIN Jean-François, M. JACQUES Christian, Mme KOCKEISEN Aline, M. LAMORLETTE Frédéric, Mme MAGI Maria-Giuseppa, Mme MIOTTO Marie-Thérèse, Mme MULLER Marie-Jeanne, Mme PIECHOCKI Annick, M. PIOVESAN Michel, M. SANTORO Robert, M. VIDILI Rémy, M. ZANNETTI Réginald.

Procurator(s) : M. BASTIEN Daniel donne pouvoir à Mme CHALLINE Marie-Ange.

Absent(s) : /

Excusé(s) : M. BASTIEN Daniel, Mme SCHWAB Mireille, Mme VILLARD Karine.

Secrétaire de séance : M. GERMAIN Jean-François

Président de séance : M. VIDILI Rémy

Le compte rendu de la séance du 26 mars 2018 n'appelle aucune observation.

1 - Compte de Gestion 2017

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Compte de Gestion constitue une réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au Compte Administratif.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Compte Administratif 2017

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2017, le Conseil Municipal, sous la présidence de M. PIOVESAN, 1er Adjoint au Maire, vote le Compte Administratif 2017 de la Commune de Moutiers, arrêté aux chiffres suivants :

- Dépenses de fonctionnement :	965 106,56 €
- Recettes de fonctionnement :	1 133 530,60 €
- Excédent de fonctionnement :	168 424,04 €
- Dépenses d'investissement :	134 862,89 €
- Recettes d'investissement :	1 123 922,06 €
- Excédent d'investissement :	989 059,17 €
- Excédent global de clôture :	1 157 483,21 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité (Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 1)

N'a pas pris part au vote : M. VIDILI Rémy

3 - Affectation des résultats

Constatant que le Compte Administratif 2017 présente un excédent d'exploitation de **168 424,04 €**, Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit:

- Excédent d'exploitation reporté :	25 324,04 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé :	143 100,00 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité (Pour : 16, Contre : 0, Abstention : 1)

4 - Vote du taux des trois taxes communales

Le Conseil Municipal vote ensuite le taux des trois taxes communales pour l'année 2018 :

	Base d'imposition	Taux	Produit
Taxe d'habitation	1 605 000	13,43 %	215 552 €
Foncier bâti	1 102 000	16,49 %	181 720 €
Foncier non bâti	17 900	29,53 %	5 286 €
Total			402 558 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - Budget Primitif 2018

Le Conseil Municipal examine le Budget Primitif de l'exercice 2018.

- Dépenses de fonctionnement	1 290 600,00 €
- Recettes de fonctionnement	1 290 600,00 €
- Dépenses d'investissement	3 054 943,17 €
- Recettes d'investissement	3 054 943,17 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité (Pour : 16, Contre : 0, Abstention : 1)

6 - Subvention CCAS 2018

Suite à l'approbation du Budget Primitif 2018, le Conseil Municipal valide la subvention de 15 000 euros au C.C.A.S. de Moutiers. La dépense sera imputée à l'article 657362.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 2 articles sont parus dans les colonnes du Républicain Lorrain, concernant une personne à transporter à l'hôpital ; et qu'il a pris contact avec l'A.R.S. (Agence Régionale de la Santé) afin de venir en aide à cette personne.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des réunions prévues ce mois-ci pour l'éventuelle Commune Nouvelle.

M. LAMORLETTE demande, s'il y a Commune Nouvelle, est-ce que les travaux de "Requalification urbaine des Cités minières de Moutiers bas" tranches 3 et 4 seront réalisés ? Monsieur le Maire rappelle que lors d'une réunion avec le Conseil Municipal de Moutiers, les 4 Maires ont confirmé que les travaux programmés seront réalisés.

Fait à MOUTIERS

Le Maire,

